XIIIe ANNÉE — N° 4241 — VENDREDI 27 JUIN 1902

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIIIe
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,96 — 524,45

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

LA JOURNÉE

Les ministres se sont occupés aujourd'hui, en Conseil de Cabinet, de jugements acquittant les anciens congréganistes poursuivis, et le ministre de la Justice a été chargé d'intervenir auprès de la Cour de cassation pour hâter (on soupçonne dans quel sens) une solution concernant les points litigieux.

✕

L'interpellation de M. l'abbé Gayraud, sur les mesures iniques prises par le gouvernement contre un grand nombre de prêtres, a été déposée aujourd'hui à la Chambre et, sur la demande de M. Combes, renvoyée à la suite des interpellations précédemment déposées, c'est-à-dire à plusieurs mois.

Après le vote de crédits supplémentaires destinés à combler les 173 millions de déficit du budget, la Chambre a repris la discussion des élections contestées.

✕

Au Sénat, discours du général Mercier, ancien ministre de la Guerre, sur le service de deux ans.

M. de Freycinet soutient le service de deux ans, en assurant qu'il ne peut donner aucune crainte, et qu'au contraire, il formera une armée plus forte.

✕

Hier soir, M. Piou a fait à Bordeaux une conférence très applaudie sur le but de l'Action libérale populaire, qui est l'union du tiers, pour former un grand parti national.

L'orateur a eu un très grand succès.

✕

Les nouvelles de la santé du roi d'Angleterre sont moins mauvaises; ce qui ne signifie pas que le danger soit conjuré.

✕

La Chambre des Etats-Unis s'est ralliée au projet du canal par Panama. Une Commission spéciale a étudié le projet, dont la discussion commence aujourd'hui même.

Il est certain que le projet sera voté.

✕

Aujourd'hui a eu lieu le départ de la grande course d'automobiles Paris-Vienne, organisée par les Automobiles-Club de France et d'Autriche.

M. R. de Knyff est arrivé premier à Belfort à 10 h. 47 m. 30 s. 3/5; il était parti à 3 h. 36. Il a accompli le trajet en 4 h. 6 m. 30 s. 3/5, déduction faite des zones neutralisées.

C'est une vitesse moyenne de 100 kilomètres à l'heure.

« CHRONIQUE DE LA BONNE PRESSE »
SOMMAIRE DU 26 JUIN

Vive Bleu! Bavt. — Nos collaborateurs à l'honneur. — Le faux du *Matin* contre la *Croix*. — M. l'abbé Maze (notice nécrologique due à la rédaction du *Cosmos*, et portrait). — Le départ des porteurs de la *Croix* rue Bayard (instantané). — Les On-dit : les « Papables » d'après le *Temps*. — Ce qu'enseigne la presse au XXe siècle : les possessions diabéliques (une « consultation » et un reportage sur le cas de la Sœur Saint-Fleuret). — Variétés et Petites nouvelles de la presse, des *Croix* locales, des cercles et patronages, des Chevaliers de la *Croix*, de la propagande, etc.

Un an : 3 francs. — Un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe

LA PAIX PARTOUT

Le Temple de Janus est presque complètement fermé. A peine lui voit-on deux guichets béants encore, orientés vers les rivages des grands fleuves de la Chine méridionale et les lagunes des îles Philippines (1).

Tous les grands peuples du monde sont en paix. Il semble bien qu'Astrée soit enfin revenue des cieux. Et si les canons tonnent par intervalle, leur fracas n'ébranle que l'air et leurs foudres ne sèment plus la mort.

C'est peut-être la fin d'une époque et l'aurore d'une ère nouvelle. Et c'est bien le cas ou jamais de répéter le vers fameux :

De quoi demain sera-t-il fait?

Le monde entier reste armé jusqu'aux dents. La grande préoccupation de toutes les puissances est d'avoir le plus de soldats, le plus de navires, le plus de canons et de torpilles, le plus de fusils. Tous les arsenaux sont bourrés de poudres et de mitrailles.

Dans tous les Parlements, dans les Conseils de tous les chefs d'Etat, c'est la question de la défense nationale qui prime et qui commande toutes les autres. Les discussions les plus ardentes, les querelles les plus vives se taisent et s'apaisent dès qu'il s'agit de la sécurité générale et de la protection des frontières. Partout alors l'union se fait rapide entre tous les partis, les crédits les plus lourds sont ouverts sans marchander; il n'y a plus qu'une voix pour les voter. — Quelle charge pour tous les peuples!

Mais il paraît qu'il ne faut rien moins que cette perpétuelle préparation de la guerre pour assurer la paix.

C'est donc la paix armée toujours, mais aussi toujours prête à déployer ses ailes pour remonter au ciel.

L'empire de Russie a toujours un million et demi d'hommes pouvant au premier appel entrer en campagne.

L'Allemagne construit des cuirassés, élève des forteresses même sur les frontières suisses, creuse des canaux assez larges et assez profonds pour livrer passage à des navires de guerre, établit de nouvelles voies stratégiques; et son empereur tient en constante haleine tous ses bataillons.

L'Angleterre ne cesse d'armer ses innombrables citadelles flottantes : elle a des cuirassés et des croiseurs en construction dans tous ses grands ports militaires, et rien n'égale la rapidité avec laquelle elle arrive à en faire de puissantes unités de combat.

L'Autriche vient de consentir de très gros sacrifices pour renouveler toute l'artillerie de l'empire.

L'Italie ajoute tous les ans à ses forces de terre et de mer.

L'Espagne aussi refait ses armées; et les ressources que va lui donner le succès prodigieux de son dernier emprunt, lui permettront de reconstruire sa flotte de guerre et d'assurer la défense de ses côtes, particulièrement celle des Baléares qui sont comme son naturel bouclier.

L'empire Ottoman lui-même, malgré le misérable état de ses finances, trouve le moyen d'avoir sous les armes de très gros bataillons formés, instruits, disciplinés par des officiers allemands.

La Hollande, qui se croit menacée, et qui peut l'être, demande à ses hommes d'Etat de renforcer sa défense territoriale et celle de ses riches colonies d'Extrême-Orient.

Quant aux Etats-Unis, il n'est douteux pour personne qu'à la puissance prestigieuse du dollar, ils ont ajouté d'autres forces non moins redoutables et qu'ils ne les sacrifieront pas plus dans l'avenir qu'ils ne les ont sacrifiées récemment. Ils ont Cuba à leur merci. Avec encore un peu de temps et d'argent, ils auront de même les îles Philippines à leur dévotion. Bientôt ils auront aussi le canal interocéanique. Ils auront autre chose quand ils voudront autre chose. La doctrine de Monroë va des Grands-Lacs à la Terre de Feu.

Et la France?... Eh bien, si vous voulez, nous n'en dirons rien. Peut-être nous reprocherait-on de troubler, rien que par des mots, les délicates délibérations engagées en vue d'assurer aussi sa défense. Du reste, elle aura bientôt une armée toute neuve. Les préfets de M. le président du Conseil contrôleront les casernes et les arsenaux, distribueront les galons de laine et les galons d'or, les étoiles et les plumes blanches. Et si, par aventure, l'heure du péril revenait, combien parmi nos sénateurs et nos députés ne trouverait-on pas de Pompées qui frapperaient du pied la terre et sauraient en faire sortir des légions!

Evohé!.. En attendant la terre revient à l'âge d'or. Et nous voyons la Paix et la Justice s'embrasser en une fraternelle étreinte.

Il nous reste donc seulement à souhaiter que le Temple de Janus demeure longtemps fermé et qu'au cas où il se rouvrirait brusquement la France n'ait pas à faire une expérience dont le résultat pourrait être le « saut dans l'inconnu ».

A. P-B.

(1) Une dépêche annonça hier le rétablissement de la paix en Colombie.

Pour les religieux exilés

Nous avons publié l'appel du Comité qui s'est formé pour venir en aide aux victimes de la loi contre les Congrégations.

Il s'agit, avons-nous dit, d'assurer le morceau de pain quotidien à maintes communautés déjà en exil et aux autres qui ne tarderont vraisemblablement pas à devoir suivre le même chemin.

Nous continuerons de transmettre les offrandes qui nous seront envoyées au Comité dont le vénérable M. Keller est président et où S. Em. le cardinal Richard est représenté par M. le vicaire général Odelin.

Nos lecteurs peuvent du reste adresser directement leurs offrandes à ce Comité dont le siège est 35, rue de Grenelle, Paris.

XXIIIe PÈLERINAGE DE JÉRUSALEM

Le Conseil des Pèlerinages nous communique la dépêche sémaphorique suivante :

Pertusato (Corse), 26 juin, 6 h. 30 du matin.

Le vapeur « Notre-Dame de Salut » passe les Bouches de Bonifacio en route pour Marseille, où il arrivera demain matin de bonne heure.

SÉMAPHORE DE PERTUSATO.

GAZETTE DU JOUR

ÉPHÉMÉRIDE

Le mercredi 27 juin 1894 M. Casimir Périer était élu président de la République par 451 voix sur 845 votants, membres du Sénat et de la Chambre réunis en Congrès à Versailles. Depuis cette date relativement rapprochée, le Congrès s'est réuni deux fois pour l'élection de M. F. Faure et pour celle de M. E. Loubet.

MÊME PAS L'APPARENCE

Un vénérable prêtre nous écrit :

« Pendant toute la période électorale, je me suis tenu dans la plus extrême réserve; non seulement je n'ai fait ni de près, ni de loin aucune allusion aux élections, mais je me suis même abstenu, ce dont j'ai quelque honte, de solliciter et de provoquer des prières pour la France.

» Il est donc impossible de relever contre moi, même l'apparence d'une ingérence électorale quelconque.

» Eh bien, c'est incroyable, mais cependant très vrai, je viens d'être prévenu par mon évêque que mon nom figure sur la liste des prêtres de mon diocèse signalés comme s'étant compromis pendant la période électorale.

» On n'a pu mal interpréter mes paroles, puisque je n'ai rien dit, ni m'accuser d'une action quelconque, puisque je n'ai rien fait. Alors quoi!? »

On avouera que le cas de notre correspondant est vraiment extraordinaire.

Il n'a rien dit, rien fait! Oh le misérable, peut-on plus effrontément prendre parti contre le gouvernement qui le paye!

Ce serait grotesque à rire, si ce n'était triste à pleurer.

MONNAIE ÉLECTORALE

Le rapport sur les opérations électorales de Saint-Denis constate que M. Guyot de Villeneuve, candidat libéral élu, a montré un numéro, daté du 6 mars, du journal de M. Laloge, candidat ministériel, l'*Avenir républicain de Boulogne*, qui annonce que M. Laloge vient d'obtenir du ministre dix-huit palmes d'officier d'Académie et une rosette de l'Instruction publique. Ce journal ajoute qu'une nouvelle promotion supplémentaire paraîtra dans une quinzaine de jours et que trois nouvelles décorations ont été promises à M. Laloge. M. Guyot de Villeneuve a cité aussi un appel des sous-agents républicains des postes à leurs camarades pour les engager à donner leurs suffrages à M. Laloge.

Un autre rapport sur les élections de Mont-de-Marsan constate que les indigents ont été menacés de se voir supprimer tout secours s'ils ne votaient pas pour M. Jumel contre le candidat libéral, M. Baron.

Ces menaces ont été mises à exécution, et les secours supprimés aux indigents qui n'avaient pas voté avec les bulletins, parfaitement reconnaissables, au nom de Jumel.

LES JEUX INNOCENTS

On nous signale un nouveau jeu, en grand honneur en ce moment dans une école laïque de la 1re circonscription de Libourne qui a élu M. Joseph Brisson contre le ministériel Surchamp.

Si nous en croyons un très honorable correspondant, dans cette école, que nous pourrions désigner, on fait voter les enfants pendant les récréations, et comme tout naturellement les enfants votent pour le candidat en faveur dans leur famille, on est fixé sur le vote des pères de famille.

C'est un mode d'inquisition peu banal, comme on le voit, et le jeu du vote est aussi innocent que possible.

Si M. l'inspecteur primaire de la région a conscience de ses devoirs, il rappellera l'instituteur en question aux siens.

Il y a un âge ou les jeux de billes sont plus sains que les jeux de scrutin.

LES ANTIPATRIOTES

Les antipatriotes sont partout les mêmes. A Nuremberg, dans un discours prononcé à l'inauguration du musée germanique, M. Vetter, recteur libre-penseur de l'Université de Berne, a qualifié son pays, la Suisse, de « province allemande ».

Ce langage a causé en Suisse une sensation de colère et d'indignation; mais la Franc-Maçonnerie, se souvenant que le même personnage, dans une réunion pédagogique, proclamait, il y a quelque temps, la faillite du christianisme, l'a pris sous sa protection, et ses journaux continuent de le couvrir de fleurs. Et ce singulier patriote reste à la tête de l'Université de Berne, en dépit des manifestations indignées de la jeunesse universitaire!

BANQUET D'OCTOGÉNAIRES

Ces jours-ci un banquet peu ordinaire avait lieu dans un hôtel du Grand-Serre (Drôme).

Un notaire honoraire du pays célébrait ses 80 ans et avait réuni autour de lui douze de ses anciens clients, tous âgés de plus de 80 ans.

Les treize convives représentaient le total respectable de 1 029 ans.

Ce chiffre fatidique et quelque peu redouté de treize n'a pas ôté l'appétit aux vieux convives, et ils ont fait le plus grand honneur au menu copieusement arrosé; malgré tout, un peu de tristesse embrumait la fête : les octogénaires ont convenu avec tristesse que les jacobins d'aujourd'hui donnaient à leurs derniers jours de bien vilains spectacles.

PENSÉE UTILE

L'homme est une chose imparfaite qui tend sans cesse à quelque chose de meilleur et de plus grand qu'elle-même. DESCARTES.

LE GÉNÉRAL ANDRÉ
ET LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE

Un rédacteur du *Gaulois* a eu un entretien avec un membre du Conseil supérieur de la Guerre, qui lui a dit au sujet de la loi de deux ans et de la consultation du Conseil supérieur de la Guerre :

« Ni mes collègues, ni moi, nous ne sommes partisans du service de deux ans tel qu'il est défini dans le projet Rolland.

» Le ministre a dit qu'il avait demandé un rapport à chacun de nous : c'est parfaitement exact, *mais ce rapport avait trait à toute autre chose qu'à l'expression de notre avis personnel que le ministre n'a sollicité à aucun moment.* »

MENACES RÉVOLUTIONNAIRES

On se rappelle les menaces révolutionnaires contenues dans le discours par lequel M. Combes a répondu le 12 juin à l'interpellation de M. Jaurès.

Elles constituaient un acte de rébellion flagrant à l'autorité des Cours et Tribunaux.

Pour qu'on s'assure que nous n'exagérons pas, nous les reproduisons :

« En ce qui concerne la loi des associations, le gouvernement n'en laissera arrêter l'effet ni par des subterfuges quelconques, ni par des interprétations juridiques faussant le sens de la loi. »

Contre quelles interprétations juridiques s'élevait le président du Conseil?

De qui émanaient les « interprétations juridiques faussant le sens de la loi? »

D'un méchant homme d'affaires? D'un Me Guérin quelconque, rompu à tourner la loi? D'un homme de parti? D'un intéressé? De quelqu'un de suspect, en un mot, aux interprétations duquel on est autorisé à y regarder à deux fois?

En aucune façon. Elles émanent de vingt Cours et Tribunaux, statuant dans leur savoir et leur intégrité en pleine indépendance.

Elles sont la chose jugée.

Mais le ministre n'admet ni l'interprétation des lois par des hommes de savoir et d'intégrité, ni l'indépendance des magistrats, ni l'autorité de leurs sentences.

Voilà vingt ans qu'on a cru avoir chassé l'indépendance, le savoir et l'intégrité de la magistrature, en arrachant de leurs sièges des juges qui illustraient leur compagnie par leurs mérites et par leurs vertus, et l'on s'aperçoit qu'il reste encore dans les Cours et Tribunaux des traditions d'honneur, de fierté et de science juridique!

La déception en est grande, plus grande encore la colère qui fait perdre toute retenue aux jacobins. Un ministre ose accuser la magistrature de « fausser la loi »!

Ce n'était pas assez d'avoir décrié les Tribunaux militaires, il accuse et méprise les Tribunaux civils et criminels ordinaires.

A ce régime, que restera-t-il en France de nos institutions judiciaires? Quel respect le justiciable pourra-t-il conserver pour leurs sentences?

Le discours de M. le président du Conseil vient de recevoir sa sanction dans la décision prise ce matin par le Conseil des ministres qui a chargé le garde des sceaux « d'intervenir » auprès du président de la Chambre criminelle pour qu'il soit statué dans le plus bref délai sur les pourvois formés par le gouvernement contre les jugements et arrêts qui ont le malheur de lui déplaire.

Le mot « intervenir » aurait suffi. On sait ce que intervenir veut dire, quand c'est le gouvernement qui intervient.

D'ailleurs l'intervention n'a-t-elle pas déjà eu lieu? Ne la trouve-t-on pas dans le discours du président du Conseil? Celui-ci n'a-t-il pas dicté aux Tribunaux le sens dans lequel il lui convenait que la loi fût interprétée?

Ne leur a-t-il pas injurieusement clamé qu'en l'interprétant contre sa volonté, ils « la faussaient ». N'a-t-il pas blâmé publiquement les Cours et Tribunaux ayant déjà statué conformément au droit et à la justice et menacé par là même la juridiction appelée à statuer en dernier ressort?

Après la pression sur l'électeur, la pression sur les magistrats!

Eh bien, quelque audacieuse que soit la pression, les questions juridiques tranchées par les Cours et Tribunaux de France sont tellement claires, tellement lumineuses, que, quoi qu'on puisse dire, quoi qu'on puisse faire, le droit et la justice prévaudront en Cour de cassation sur la pression jacobine; nous avons ferme confiance que la magistrature sortira de cette humiliante épreuve, restaurée et grandie, et imposera enfin à tous le respect de ses décisions.

J. B.

FUNÉRAILLES RELIGIEUSES

Lundi ont eu lieu à Nantes, à l'église Saint-Similien, les funérailles de M. Guillaume Briand, patron de l'Hôtel du Morbihan, père de M. Aristide Briand, ancien avocat à Saint-Nazaire, rédacteur à la *Lanterne* et député socialiste de la Loire.

Toute la libre-pensée locale avait escompté un enterrement civil, tous ses adeptes et les membres des Loges maçonniques s'étaient donné rendez-vous à la maison mortuaire, les discours ordinaires tout préparés.

Quel ne fut pas, lisons-nous dans l'*Espérance du Peuple*, leur désappointement, en apercevant une croix noire dominant le corbillard et le clergé de Saint-Similien venant chercher cette dépouille mortelle qu'ils jugeaient leur chose. La famille du père Briand avait tenu à ce qu'il fût enterré religieusement.

Le deuil, conduit par M. Aristide Briand, se rendit à l'église Saint-Similien, suivi de tous les libres penseurs, la mine basse, faisant tout haut une oraison funèbre peu flatteuse du défunt, l'accusant d'être un mauvais père et de briser, par son enterrement religieux, la carrière politique de son fils.

Toute la troupe radicale, naturellement, s'est bien gardée d'entrer à l'église; elle est restée sur la place ou s'est répandue dans les auberges. Les plus bravaches ne paraissent de rien moins que de faire un mauvais parti aux curés. Aussi d'importantes forces de police avaient-elles été mobilisées sous les ordres d'un commissaire de police, mais aucun désordre ne s'est produit.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi 26 juin

Séance à 2 heures : M. Bourgeois préside.

Les suppressions de traitements ecclésiastiques

M. l'abbé Gayraud dépose son interpellation, annoncée ces jours derniers, sur les suppressions de traitements dont ont été frappés un grand nombre de prêtres de divers départements.

M. Combes. — Le gouvernement accepte l'interpellation en principe, mais il demande que la discussion en soit fixée à la suite de celle des interpellations déjà déposées.

Sur divers bancs, à droite. — Tout de suite!

Le renvoi demandé par le ministre est voté à mains levées.

La corruption électorale

M. René Renoult questionne le président du Conseil sur le projet de répression de la corruption électorale.

La Chambre précédente, dit-il, a voté une proposition de loi sur cet objet, et M. Waldeck-Rousseau, alors président du Conseil, s'était engagé à porter cette proposition au Sénat.

Or, lors des dernières élections, il a été fait largement usage de corruption par l'argent.

Sans vouloir préjuger des sanctions qui vont intervenir pour les élections encore non validées, il importe de ne pas laisser sans répression les actes coupables par lesquels on a tenté de remplacer la noble lutte des idées et des principes.

M. Lasies. — Très bien! très bien!

M. Renoult. — Le gouvernement ne pourrait-il trouver, malgré le programme considérable de travail que s'est tracé le Sénat, le moyen de décider cette assemblée à hâter dans ses bureaux l'étude de cette proposition?

M. Combes, président du Conseil. — Le gouvernement ne peut intervenir par voie d'injonction auprès d'une assemblée parlementaire.

Mais je puis m'adresser officiellement, individuellement, auprès de mes collègues du Luxembourg, et je ne manquerai pas de le faire et d'activer le plus possible l'examen demandé par M. Renoult.

M. Renoult. — Je prends acte de cette promesse. (*Très bien! à l'extrême-gauche.*)

Le déficit

L'ordre du jour appelle la discussion des crédits supplémentaires (178 198 594 fr.) demandés pour parer au déficit du budget.

M. Xavier Reille. — En mars dernier, M. Caillaux, ministre des Finances, déclarait triomphalement que le déficit de l'exercice 1901 atteignait tout au plus 50 à 60 millions.

Quelques jours après, M. Dubost, rapporteur général du budget au Sénat, évaluait ce déficit à 173 millions, et ces déclarations causaient dans le pays un grand émoi.

Toute la raison de ce chiffre formidable est dans la raison d'être même du précédent Cabinet, dans ce titre qui explique et excuse tout : la « défense républicaine. » (Très bien! au centre et à droite.)

Aujourd'hui, M. Rouvier accepte le chiffre donné par M. Dubost, donnant ainsi un démenti absolu aux optimistes déclarations de M. Caillaux.

Il faut que cette sincérité ne soit pas accidentelle, mais devienne la règle constante, pour que la Chambre puisse exercer efficacement son droit de contrôle.

L'orateur termine par l'examen des moyens projetés par le gouvernement pour faire face aux difficultés présentes, économie, conversion du 3 1/2, etc.

Il y a, toutefois, une conversion que nul n'admettra, c'est celle de M. Rouvier lui-même, un partisan de l'impôt global et progressif sur le revenu. (Rires.)

M. Rouvier. — L'orateur qui descend m'a couvert de fleurs.

M. Lasies. — Elles étaient méritées (Rires.)

M. Rouvier. Mais il m'a opposé à mon prédécesseur M. Caillaux; or, je n'ai fait que reprendre ses propositions et, d'ailleurs, on ne saurait prétendre que le gouvernement tente de cacher au pays la vérité. (Exclamations.)

Les règles de notre comptabilité publique sont telles que la vérité ne peut se dissimuler. M. Doumer serait-il ministre des Finances, la situation ne changerait pas.

Tous les budgets d'Europe souffrent de difficultés dans la rentrée des recettes.

Notre budget a une autre source de charges, dans les lois que la Chambre a votées et où chaque député a sa responsabilité.

M. Jaurès. — Pas tous! (Rires.)

INFORMATIONS DU SOIR

CONSEIL DE CABINET

Les ministres se sont réunis ce matin, en Conseil de Cabinet, au ministère de l'Intérieur sous la présidence de M. Combes.

Voici, sauf les sous-titres qui sont de nous, le résumé de l'*Agence Havas* sur les questions qui ont fait l'objet de ce Conseil :

LES CONGRÉGATIONS
DEVANT LA COUR DE CASSATION

Les ministres se sont entretenus des difficultés que soulève l'application de la loi sur le contrat d'association, difficultés provenant des interprétations contradictoires données à certains articles de cette loi par divers tribunaux.

La Cour de cassation a été saisie par le ministère public de pourvois contre plusieurs décisions judiciaires.

Le Conseil, désirant que la jurisprudence soit définitivement établie avant l'examen par la Chambre des demandes d'autorisation présentées par les Congrégations religieuses a chargé le garde des sceaux d'intervenir auprès de la Cour de cassation, pour qu'elle statue dans le plus bref délai possible sur les points litigieux.

LES INTERPELLATIONS

Le Conseil s'est ensuite occupé des diverses interpellations inscrites à l'ordre du jour de la Chambre et notamment des interpellations de MM. Mirman et Binder sur l'affaire Humbert qui doivent être discutées demain.

Ce n'est que demain en Conseil des ministres, que le gouvernement s'occupera du choix du successeur de M. Doumer en Indo-Chine.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

L'interpellation Mirman

L'interpellation de M. Mirman sur l'affaire Humbert viendra demain vendredi. M. Vallé a fait savoir, ce matin, au député de Reims qu'il était remis de son indisposition et qu'il pourrait venir à la séance.

—o—

Le 7e bureau a voté, par 16 voix contre 7, l'annulation de l'élection du colonel Bougon à Compiègne.

—o—

Le 7e bureau a voté par 12 voix contre 8 l'enquête sur l'élection de M. le baron Dard.

—o—

Par 21 voix contre 18, le 1er bureau a conclu à l'invalidation de M. de Gailhard-Bancel.

ÉCHOS DU SÉNAT

La loi Falloux

Deux bureaux du Sénat étaient convoqués aujourd'hui pour élire des membres de la Commission chargée d'examiner la proposition de loi Bérard sur l'abrogation de la loi Falloux.

Il s'agissait de remplacer dans la Commission MM. Combes et Vallé, qui ont donné leur démission par suite de leur nomination comme ministres.

Dans l'un des bureaux, c'est M. Bérenger, adversaire de la proposition Bérard, qui a été élu en remplacement de M. Vallé; dans l'autre, c'est M. Joseph Fabre qui a été élu en remplacement de M. Combes en se déclarant hostile au monopole universitaire et au stage scolaire.

Ces deux élections ne déplacent pas d'ailleurs la majorité de la Commission, favorable à la proposition de loi de M. Bérard.

—o—

Le général Donop, commandant le 10e corps, est arrivé à Cherbourg pour diriger les manœuvres de garnison combinées avec les troupes coloniales.

LE ROI EDOUARD VII

BULLETIN MÉDICAL DE CE MATIN

Ce matin jeudi, à 10 h. 1/2, on a publié ce bulletin :

Sa Majesté a eu une meilleure nuit et a pris quelque sommeil réparateur. Son état est meilleur à tous égards.

Son état organique est entièrement favorable.

La blessure est également satisfaisante.

LISTER, TREVES, SMITH, BARLOW, LAKING.

BULLETIN MÉDICAL DE 2 HEURES

L'état du roi est toujours satisfaisant.

L'amiral Gervais, chef de la mission extraordinaire envoyée par le gouvernement français aux fêtes du couronnement, a été reçu ce matin par le président de la République.

L'amiral a fait part de ses impressions personnelles à M. Loubet, et de l'accueil très sympathique qui lui a été fait par le prince et la princesse de Galles, chez qui il s'était présenté, hier à York house, pour prendre congé.

L'amiral Gervais a été, en outre, l'objet d'un message spécial et des plus gracieux de la part de la reine Alexandra.

Des nouvelles assez rassurantes, parce qu'elles n'annoncent pas une aggravation dans l'état d'Edouard VII, sont parvenues à l'ambassade d'Angleterre qui les communique aux membres de la colonie anglaise qui ne cessent pas depuis hier de venir se renseigner à l'hôtel du faubourg Saint-Honoré.

On constate à l'ambassade la même affluence de notabilités qui s'inscrivent sur les registres déposés à cet effet.

Londres, 26 juin. — Le maréchal de Waldersee, le prince de Montenegro et le prince de Monaco sont repartis ce matin pour le continent.

Londres, 26 juin. — Dans un village situé à une trentaine de milles au nord-ouest de Londres, le Comité du couronnement ayant décidé de revendre le bœuf et les autres provisions destinées au déjeuner qui devait être servi aux pauvres, ceux-ci ont brisé à coups de pierres les fenêtres des membres du Comité.

Dans une localité du pays de Galles, le président de la Commission des fêtes a dû se réfugier dans une auberge pour échapper à la foule, irritée de la suppression d'un goûter offert aux enfants.

Le président de la République a reçu, ce matin, M. Bloch, inspecteur des finances, directeur de la comptabilité au ministère des Colonies, qui avait été envoyé, aussitôt la nouvelle connue, à la Martinique pour distribuer les premiers secours.

M. Bloch a fait part au président des renseignements qu'il a recueillis et de ses observations personnelles sur l'épouvantable catastrophe.

Le ministère des Colonies nous communique la 40e liste de la souscription en faveur des sinistrés de la Martinique.

Cette liste s'élève à 27 458 fr. 90. Ce qui porte le total général à 3 816 195 fr. 30.

LE GOUVERNEMENT DU GÉNÉRAL GALLIÉNI

Nous avons dit que Mme la générale Galliéni et sa fille s'étaient embarquées à Marseille à destination de Madagascar.

Le général Galliéni doit, en effet, faire encore un long séjour à Madagascar, ainsi qu'en témoigne ce télégramme que nous trouvons en tête des colonnes du *Journal officiel* de la colonie du 28 mai 1902, journal parvenu ce matin à Paris.

Paris, 17 mai.

Le gouvernement vous est trop reconnaissant des efforts que vous avez faits pendant cinq ans pour ne pas vous prier de les continuer jusqu'à l'achèvement de la grande tâche que vous avez si heureusement poursuivie.

Je me félicite personnellement d'être appelé à vous transmettre l'expression de toute sa confiance. DECRAIS.

LE RAS MAKONNEN A PARIS

Le journal le *Djibouti* rapporte avec de longs détails le voyage du ras Makonnen et son passage à Djibouti.

Nous notons, dans tous ces détails, le désir exprimé par le ras Makonnen de s'arrêter à Paris à son retour de Londres et d'y faire le séjour le plus long possible.

Nous souhaitons que ce désir puisse être réalisé. Le ras Makonnen a fait savoir hier, à Londres, qu'en quittant cette ville il entreprendra un voyage en Europe.

M. Beauquier, député, président de la Ligue franco-italienne, a reçu de Rome le télégramme suivant daté du 25 juin :

Dans la séance d'aujourd'hui, j'ai donné communication à la Chambre de votre dépêche exprimant le salut fraternel à l'occasion de l'anniversaire Solférino San-Martino.

Je vous remercie vivement au nom de la Chambre en vous témoignant nos vœux pour la continuation des rapports affectueux entre la France et l'Italie.

Signé : *Le président de la Chambre des députés*, G. BIANCHERI.

LES HUMBERT A NAPLES

Le Parquet de la Seine vient d'être informé par le Consul français de Naples du passage dans cette ville de gens que l'on croit être les Humbert. Ils ont été vus en automobile par un agent qui les a photographiés. M. Leydet, vient d'écrire à Naples pour réclamer cette photographie.

L'ARMÉE TERRITORIALE AU 14 JUILLET

On dit que l'armée territoriale, contrairement à ce qui s'est passé depuis plus de vingt ans, ne serait pas représentée, le 14 juillet prochain, à la revue de Longchamp.

Au ministère de la Guerre, on déclare qu'on ne sait rien, ou plutôt on ne veut rien dire. Toujours est-il que moins de trois semaines nous séparent de la revue et que, jusqu'ici, aucun ordre de convocation n'a encore été lancé.

LA COURSE PARIS-VIENNE

Jusqu'à Chaumont (240 kilomètres), Fournier, parti à 3 h. 34, avait tenu la tête. Il y a passé à 7 h. 36. M. René de Knyff y a passé à 7 h. 57 10".

Une série d'incidents se sont produits presque au départ de Paris, à Ozoir (11 kil. 500).

Rolls (n° 22) est allé donner dans un arbre et son véhicule a reçu un tel choc qu'il ne pourra continuer. Rolls est contusionné au front et au bras.

Fraignac (n° 16) s'est jeté dans le passage à niveau et a dû lui aussi s'arrêter. Fenzi Keen (n° 4) a eu le même accident, et lui non plus ne pourra pas poursuivre sa route.

D'autre part, en mande de Troyes que Gérardot (n° 12) a passé dans cette ville à 18 h. 59 m. 45 s. avec un bandage autour de la tête.

Sur tout le parcours, les concurrents ont été chaleureusement acclamés. Une foule énorme assiste à leur passage dans les villes.

DÉRAILLEMENT

Niort, 26 juin. — Le train de voyageurs 741, contenant 700 voyageurs et se dirigeant sur Chef-Boutonne, a déraillé au kilomètre 29, au delà de Melle.

Un train de secours est parti de Niort à 7 h. 1/2. Il y a des blessés.

Cherbourg, 26 juin. — L'amiral Dieulouard, préfet maritime, a quitté Cherbourg par l'express pour Paris.

Son successeur, l'amiral Touchard, prendra possession de la préfecture le 1er juillet.

BIDAUT EN COUR D'ASSISES

Bidaut, meurtrier du jardinier Leroy, qui doit comparaître demain devant la Cour d'assises de la Seine pour ce crime, avait à répondre aujourd'hui devant le jury d'un crime de faux.

Il avait soustrait un livret de Caisse d'épargne à une jeune fille à laquelle il avait promis le mariage et au moyen d'un faux en avait touché le montant.

Bidaut a été condamné à cinq ans de réclusion.